

République Française  
Département de l'Aube  
Arrondissement de TROYES  
Commune de BUCEY EN OTHE

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Bucey-en-Othe

SEANCE DU 01 JUILLET 2016

*Date de la convocation : 25 juin 2016*

*Date d'affichage : 27 juin 2016*

L'an deux mille seize, le un juillet à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Pascal DESROUSSEAUX, maire.

**Présents** : Nicole BARD, Martine CATERINO, Marie-Christine DESROUSSEAUX, Pascal DESROUSSEAUX, Jacky HANCKE, Laurence LAMALLE, Anne LAUGIER, Claude MARMIER, Aurélio VICQUERY

**Secrétaire** : Madame Claude MARMIER

### **1 - Vote sur le maintien dans ses fonctions du 1er adjoint, suite au retrait de ses délégations.**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention
9	9	2	7	0

Monsieur le Maire nous rappelle quels objectifs de travail doit se fixer l'équipe du conseil municipal dans l'état actuel de la position de notre commune au sein de la CDC puis très prochainement au sein du Grand Troyes, ce qui impliquera une « modification du métier d'élu ».

Il demande au préalable à Martine CATERINO si elle est prête à s'investir pleinement en tant qu'adjointe au sein du conseil. Madame CATERINO décline cette proposition dans la mesure où elle a trop de contraintes professionnelles.

Il demande une dernière fois à Martine CATERINO de réfléchir à la proposition qu'il lui a faite de donner sa démission du poste d'adjoint, dans l'intérêt du bon fonctionnement du conseil. Martine CATERINO maintient son refus de présenter sa démission.

Il est alors procédé au vote secret par les membres du conseil, pour décider du maintien, ou non, de Martine CATERINO au poste de 1<sup>er</sup> adjoint.

Son maintien est refusé : 7 voix exprimées contre le maintien et 2 voix exprimées pour le maintien.

## 2 - Election d'un nouvel adjoint

Suite à ce vote, M. le Maire propose de repousser à la rentrée la question de l'élection éventuelle d'un nouvel adjoint, donnant ainsi à chacun le temps de la réflexion.

## 03 - Remboursement des frais de déplacements des élus

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention
9	9	8	1	0

Devant la multiplication des déplacements à effectuer pour se rendre à diverses réunions ou invitations, M. le Maire propose que les élus étant amenés à supporter des frais kilométriques conséquents (éloignement minimum de 10 kms), demandent à être indemnisés selon le barème en vigueur.

## Questions diverses

Visite à M. Cédrik Mulot dans le cadre de son projet de construction d'un hangar jouxtant son domicile. M. le Maire accompagné d'Aurelio VICQUERY, après entretien avec M. MULOT prévoit, avant de prendre la décision d'autoriser ou non cette construction, de rendre visite dans un premier temps, au voisinage proche afin d'obtenir l'avis des riverains. La question sera à nouveau étudiée lors d'un prochain conseil.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21:30 .

Fait à BUCEY EN OTHE, les jours, mois et an susdits

Le maire,

